

# « Des bains d'acide pour éliminer les déchets amiantés »



**René Vincent**, président du Cerader (1), souhaite qu'une nouvelle technique d'élimination de l'amiante soit testée à Bergerac

« Pour éliminer l'amiante, la première solution – la moins chère – est l'enfouissement. Mais il ne sert à rien car, prochainement, l'Europe va certainement édicter une directive pour demander de vider les casiers où sont enfouis ces déchets cancérogènes. En Dordogne, cet enfouissement se fait à Saint-Laurent-des-Hommes.

Une autre technique utilisée est la torche à plasma. Les produits qui contiennent de l'amiante sont éliminés par brûlage à 3 500 °C. Les résidus sont ensuite réutilisés dans d'autres domaines. En France, il n'existe qu'une seule torche à plasma, près de Morcenx (40), alors qu'il en faudrait beaucoup plus.

Il existe un dernier procédé pour éliminer les déchets amiantés, mais il n'est pas encore appliqué : les bains d'acide. Les déchets sont trempés pendant un mois dans de l'eau qui contient 20 % d'acide sulfurique. Puis on filtre : la solution acide est réutilisée, et les résidus, qui sont des poudres inoffensives, sont retravaillés avant d'être réemployés dans les circuits industriels classiques. Cela répond donc aux orientations gouvernementales qui promeuvent les boucles industrielles.

Aujourd'hui, ce procédé est développé par un laboratoire. Mais il a été retenu par les pouvoirs publics comme étant le plus fiable par rapport à tous ceux qui proposent des solutions pour l'élimination de l'amiante. Le gouvernement envisagerait même d'investir dans cette technique.

Pour aller plus loin, il faut un site industriel pilote. La Poudrerie de Bergerac pourrait être cet endroit. C'est un lieu classé Seveso, avec les compétences techniques sur la manipulation de l'acide sulfurique, et il y a suffisamment de place en termes de logistique, y compris pour passer au stade industriel après. Cela engendrerait des emplois directs et indirects.

Nous avons sollicité Eurengo (2), mais la société n'a pas donné suite. Nous avons également écrit aux députés du département pour qu'ils nous obtiennent une rencontre avec le ministère du Travail et le ministère de



**L'unique torche à plasma de France est dans les Landes.** PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

l'Industrie. Nous considérons que les unités de production qui restent à la Poudrerie sont mobilisables puisqu'elles dépendent de l'État, et que l'État est prêt à financer une unité pilote. Autant que ce soit dans une des entreprises qu'il dirige.

L'enjeu de tout cela est énorme. En France, on considère qu'il y a encore 20 millions de tonnes de déchets amiantés à éliminer, soit près de 50 kg par habitant. Une torche à plasma en élimine 7 500 tonnes par an. On ne connaît pas la quantité qui a été enfouie, mais on considère qu'il existe 400 000 points d'enfouissement de déchets dangereux et cancérogènes, principalement de l'amiante, sur le territoire, dont de nombreux sauvages.

C'est pourquoi nous voulons mobiliser le plus largement possible autour de ce projet, car toutes les conditions sont réunies à Bergerac. Nous sommes dans un département où beaucoup de choses se sont faites grâce à notre action. Nous sommes un peu pionniers dans le domaine du désamiantage.»

(1) Comité pour l'élimination rapide de l'amiante et la défense des exposés aux risques.

(2) Eurengo est l'une des sociétés du groupe SNPE installée sur le site de la Poudrerie de Bergerac.